

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Robert LINDER**

La section des Montagnes neuchâtelaises a le pénible devoir d'annoncer le décès de M. Robert Linder, un de ses fidèles membres.

Robert Linder était un apiculteur expérimenté et possédait une exploitation d'une quinzaine de ruches ; il aimait la précision et suivait régulièrement les assemblées de section et visites de ruchers. Il était très écouté dans ses observations et ses renseignements qu'il donnait en assemblée.

Nous garderons de ce cher collègue les meilleurs souvenirs.

Que Mme Linder veuille bien recevoir, au nom de ses amis apiculteurs, toute notre sympathie. P. J.

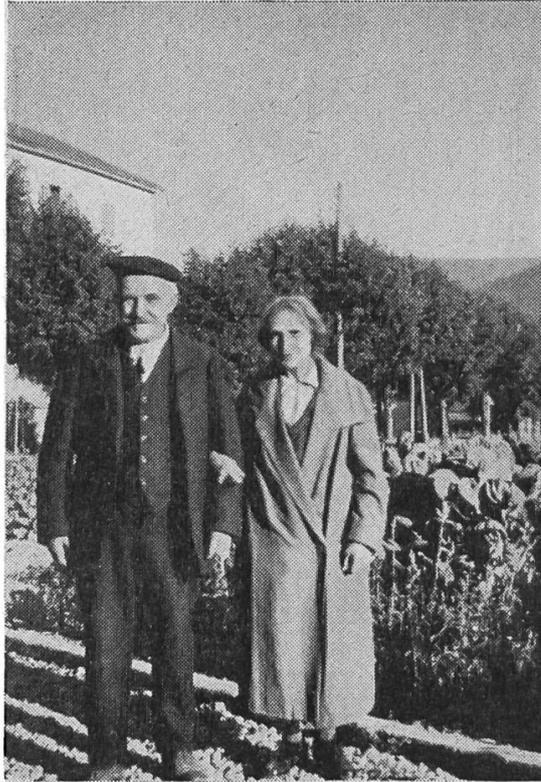
Un homme n'est plus, un apiculteur est décédé.

† Emile TRIPET

Qui n'a connu ce bon vieillard, ce savant modeste, ce gai et farceur compagnon que les années et la surdité avaient fait se retirer du monde, qui vivait pour ses abeilles et ses amis. Qui d'entre nous n'a pas visité son important rucher sur la colline séparant le village de Chézard et la belle côte du Côté, sur le flanc nord du Val-de-Ruz.

C'est là que nous aimions le retrouver et, chaque fois, le père Tripet, comme nous l'appelions familièrement, avait quelques nouveautés ou quelques petits trucs à nous montrer.

Toute son activité était concentrée pour ses abeilles, et, la nuit, pendant ses heures d'insomnie, c'était à elles qu'il pensait. Il aimait travailler la cire ; suspendus chez lui, des oiseaux que l'on pouvait croire vivants, des grappes de raisin si belles que l'on avait envie d'y mordre. Au premier printemps, cachées dans l'herbe, des morilles que plus d'un d'entre nous a ramassé en s'exclamant : « oh ! qu'elles sont belles ! » Pour nos expositions, il était le fournisseur de cellules royales impeccables et de miel en



section en forme de cœur ou de lettres de l'alphabet. Il arrivait à faire bâtir ses abeilles dans toutes les formes de sections qu'il désirait.

Avec sa grande intelligence, ses mains d'artiste, sa précision de fin horloger, il a construit son glossomètre qui est une merveille de finesse et d'exactitude qui n'a jamais été égalée. Il a conçu un thoraxomètre au moyen duquel ce n'est pas l'homme, mais bien les abeilles qui donnent elles-mêmes leur mesure. Au moyen de ces ingénieux instruments, il a donné la preuve que les abeilles nées dans de grandes cellules sont plus grandes que celles nées dans des cellules ordinaires, qu'elles ont un thorax plus volumineux et une langue plus longue.

Aussi est-ce avec une légitime fierté que nous nous sommes

rendus aux congrès de Paris et de Bruxelles pour y faire admirer les instruments Tripet.

Père Tripet, malgré ta modestie, les apiculteurs se souviendront de toi ; ils t'ont aimé, ils t'ont admiré. Tu as semé du bon grain, tes collègues de toute la Suisse te sont reconnaissants. Que la terre te soit légère.

Et pour moi, lorsque mes pas m'enmèneront dans ton beau village de Chézard, mes regards se porteront sur le Côté, où tes abeilles ont si souvent butiné sur les fleurs des bois ou la miellée de sapin.

Dors en paix, père Emile.

Corcelles (Ntel), janvier 1947.

Charles Thiébaud.

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués

le samedi 8 mars 1947, à 10 heures précises
au Restaurant du Théâtre, à Lausanne

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapport du caissier, des vérificateurs. Budget 1947. Nomination des sections vérificatrices pour 1947.
4. Adoption des rapports présentés et publiés dans le *Bulletin*.
5. Nominations statutaires de trois membres sortant du comité et rééligibles : MM. Schumacher, Rey-Bellet et Dietrich.
6. Projet de modifications à apporter aux statuts de la Caisse d'assurance de la Société romande d'apiculture contre le vol, l'effraction et les déprédations.
7. Fixation de la cotisation pour 1948.
8. Concours de ruchers en 1947.
9. Cours de montagne en 1947.
10. Fête de la Romande en 1947.
11. Activité 1947.
12. Propositions présentées dans le délai statutaire.
13. Divers.

A 13 heures, repas au Restaurant du Théâtre. Prix : fr. 6.— sans vin. Le café et le service sont à la charge de la caisse centrale. Se munir de trois coupons de repas. Au dessert, cérémonie des vétérans. Le dîner leur est offert par la caisse centrale.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à M. Thiébaud.

L'assemblée commencera à 10 heures précises, de façon que la partie administrative soit terminée, si possible, à 13 heures pour le repas.

Le président : L. Gapany.

Notre bibliothèque en 1946

Pour suivre à la demande qui en a été faite à l'A. D. de 1946, nous donnons ici quelques détails sur ce service en 1946. La pénurie de papier, l'intérêt relatif que cela représente pour un grand nombre de nos lecteurs, le peu de goût bien compréhensible que l'on a pour les « rapports », nous commandent d'être très brefs.

Il a été distribué 1610 volumes à environ 310 lecteurs. Cela représente une sensible diminution sur les années précédentes. Est-on plus « instruit », plus calé en apiculture ? Ou divers autres facteurs doivent-ils être évoqués ? La fin du service militaire y est pour quelque chose, car les mobilisés demandaient beaucoup, pour distraire leurs longues factions. La diminution s'est encore accentuée en janvier 47. Continuera-t-elle ?

La table des matières du *Bulletin* n'a pas encore eu d'effet. Il est vrai qu'il ne s'en est guère demandé que 12 exemplaires, en plus de ceux envoyés aux présidents de section. Et pourtant c'est une magnifique source de renseignements qui est ainsi mise à la portée de chacun puisque la bibliothèque fournit les volumes à ceux qui n'ont pas la collection du *Bulletin* ou de la *Revue internationale*. Nous rappelons que cette table des matières est envoyée franco contre versement de fr. 5.— à notre compte de chèques II 1480.

Le nombre des lecteurs dans chaque canton est sensiblement proportionnel au nombre des membres des sections, cela se comprend aisément.

Les frais sont assez élevés bien que nous n'ayons pu faire que de rares achats, vu les difficultés de livraison et des transferts de fonds. Les timbres d'affranchissement constituent la grosse dépense, puisque nous payons l'aller et le retour des livres. Avec le papier d'emballage, la ficelle (encore très chère), la reliure, etc., etc., ces frais se montent à fr. 681.15.

C'est un service qui fait plaisir à beaucoup. Nous avons reçu maints témoignages de satisfaction et de chaleureux remerciements.

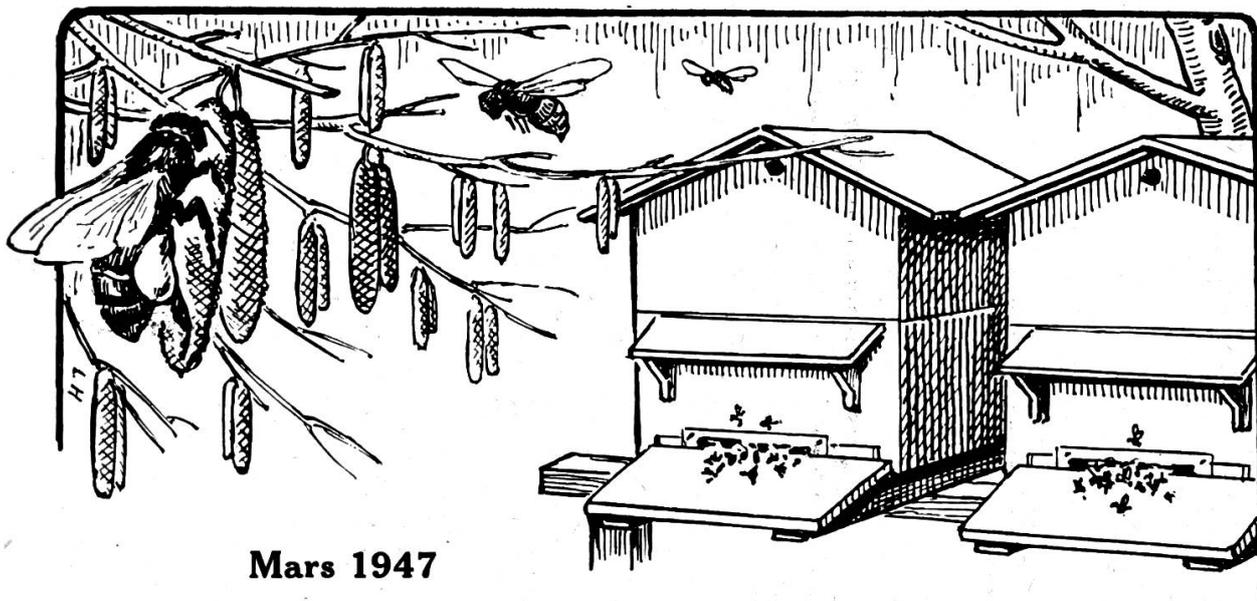
St-Sulpice, février 1947.

Schumacher.

Bibliographie

L'Apiculteur de Paris réapparaît avec 1947. — C'est un vrai plaisir de retrouver ce journal fondé en 1856, par H. Hamet.

Prix fr. 200.—, plus port. Siège social : 28, Rue Serpenta, Paris VIe.



Mars 1947

En ce 14 février, un soleil pâle encore, tamisé qu'il est par la brume, mais déjà chaud, me permet de travailler fenêtre grande ouverte. Pourtant, la campagne, tachetée de larges plaques de neige qui disparaissent rapidement, est comme morte. Dans les vergers, les arbres aux rameaux tordus et dénudés, ressemblent encore à des squelettes informes. Les herbes, aplaties, collées au sol par la neige, colloquent les champs de leur jaune-gris sale. Ici et là, cependant, quelques taches d'un superbe vert tendre nous disent que la saison est là ou, tout au moins, qu'elle approche, que déjà la sève se réveille et circule. Quelques saules marsaults, dans les endroits abrités, ont déjà mis à leurs bourgeons un moelleux et douillet duvet ; les noisetiers ont poussé leurs châtons qui n'attendent qu'un bien chaud sourire de Jean Rosset pour éclater et répandre leur abondante et fécondante poussière. Partout, les signes avant-coureurs du printemps se précisent et, déjà, dans les belles journées de ce début de février, nous avons vu rentrer quelques pelottes de pollen que nos diligentes abeilles ont su dénichier, nous ne pouvons vous dire où.

L'apiculteur, lui aussi, participe à ce renouveau de la nature. Quelque chose d'indéfini transforme ses pensées, excite son impatience. Le désir de se retrouver dans son rucher, de reprendre ses visites, de vivre plus intimement avec ses abeilles se précise, se fait plus pressant.

Mon cher débutant, prenez garde, armez-vous de courage et de patience pour lutter contre cette folle envie de devancer les temps. Mars nous gratifie chaque année de réfrigérantes journées. Dans notre pays, les sautes brusques de température sont faits coutumiers, aussi, pour satisfaire votre curiosité ou votre désir insensé de savoir ce qui se passe dans vos ruches, ne compromettez pas toutes les joies, tous les plaisirs de la saison à venir. Soyez assez fort pour mettre un frein à votre impatience. Par contre, si

vous avez des loisirs, il est encore assez tôt, en ce début de mars, et si vous ne l'avez déjà fait, de vous exercer à l'observation de vos trous de vol. Apprenez à goûter le plaisir qu'il y a à deviner, de l'extérieur, ce que contient une ruche, quel est l'état de la colonie qu'elle abrite, sa force, la qualité de sa reine. Notez soigneusement, avec de nombreux détails, le résultat de vos observations et lors de vos visites prochaines, comparez, recherchez le pourquoi de vos erreurs de jugement. Vous arriverez ainsi à avoir un coup d'œil expert qui vous sera d'une grande utilité dans la conduite de votre rucher.

En mars, malgré l'assurance que nous avons d'avoir consciencieusement pourvu nos colonies de provisions abondantes, il est indiqué, en pleine surtoute, et dans la seconde quinzaine, de faire un rapide contrôle de ces dernières. Par une belle journée, succédant à une ou deux autres, au cours desquelles les abeilles ont pu sortir, rendons-nous compte rapidement de la richesse de nos ruchées. Pour cela, inutile de sortir les cadres ; un simple coup d'œil par dessus nous renseignera et évitera de refroidir, de déranger le nid à couvain. S'il y a encore trois ou quatre kilos, la colonie ne risquera rien jusqu'au moment où le temps se sera sérieusement réchauffé et où il sera possible de lui donner de la nourriture liquide. Il serait dangereux, lors de cette visite express, de pousser la curiosité trop loin, de contrôler le couvain par exemple, pis encore, de rechercher la reine. Sachons donc, avec sagesse, attendre que les beaux jours soient vraiment revenus.

Tout comme la sève a recommencé à couler, la vie a repris dans nos ruchées. Déjà la reine dépose journallement quelques œufs ; les jeunes abeilles de l'automne s'empressent de prendre soin des larves ; une nouvelle génération va peu à peu peupler nos ruches et apporter la vigueur, l'entrain du jeune âge. Ce couvain, qui chaque jour augmente, demande, pour prospérer dans de bonnes conditions, entre autre, une température élevée. Or, en mars, les nuits sont encore froides et parfois les journées aussi. Prenons donc un soin tout particulier à conserver toute la chaleur possible dans nos ruchers. Calfeutrons sérieusement le dessus des rayons, doublons, si nous le pouvons, les matelas en cet fin d'hiver ; en tous cas, n'enlevons rien.

Ce renouveau d'activité amène aussi pour nos colonies un immense besoin d'eau. Nos abeilles trouvent bien, dans les cadres, le miel et le pollen nécessaires à la préparation de la bouillie de leurs nourrissons, mais, pour amalgamer, pour pétrir, il leur faut de l'eau, une grande quantité d'eau qu'il faut aller quérir au dehors. Aussi, dès que, dans la journée, la température s'élève quelque peu, les plus intrépides quittent la ruche et au péril de leur vie, à la merci du premier courant d'air froid, vont à la re-

cherche de ce liquide indispensable. Evitons-leur ces courses dangereuses, hors des parages immédiats du rucher, en installant une superbe auge, en l'espèce un bel abreuvoir où, sans risques, elles pourront venir faire emplette. Prenons un récipient quelconque qui laisse l'eau couler goutte à goutte sur une planche légèrement inclinée ou encore une ancienne pierre à eau dont nous garnirons le fond avec de la mousse. Quelques centimètres de liquide seulement éviteront les noyades. Plaçons cet abreuvoir en plein soleil. Le va et vient continu nous montrera bien vite combien notre installation est appréciée.

A la fin du mois, alors que les belles journées se feront plus nombreuses, il sera temps de visiter les colonies qui nous auront semblé suspectes lors de nos observations de février. C'est alors, mon cher débutant, qu'il faudra faire montre de cran, savoir prendre une résolution énergique : réunir toute colonie trop faible, orpheline ou bourdonneuse. Pas d'achat de reine pour essayer un sauvetage. Réunir est, je le sais, un grand sacrifice, une opération sentimentalement pénible, surtout lorsqu'on ne possède que trois ou quatre colonies, mais c'est le seul principe qui permette des résultats et des progrès en apiculture. Une bonne ruche vaut mieux, beaucoup mieux que deux, trois ou quatre médiocres ; elle vous procurera davantage de satisfaction, moins de soucis, de risques et de peines. Ne soyez pas de ceux qui, par amour du nombre, veulent à tout prix voir des abeilles sortir de tous les trous de vol. Qu'importe que l'un ou l'autre soit fermé si, des autres, la vie jaillit à plein jet.

Ainsi, mon cher débutant, en ce mois où timidement le printemps essaye de s'installer, soyons, nous aussi, très prudents dans nos travaux au rucher. Gardons pour avril la grande visite et les premières opérations importantes. Comme en février, sachons calmer notre impatience et contentons-nous, autant que possible d'admirer de l'extérieur la magnifique résurrection de nos ruchées.

Gingins, 14 février 1947.

M. Soavi.

Assurances en 1946

Quoique chaque apiculteur, membre de la Société romande ait reçu cette année, annexés aux statuts de notre société, ceux de l'assurance contre le vol et les déprédations, nous recevons des demandes de renseignements, ainsi que des annonces de sinistres qui ne sont pas couverts par l'assurance.

L'article 2 dit : Sont exclus de l'assurance :

- a) tous les objets qui ne sont pas en relation directe avec l'apiculture ;
- b) tous les objets non renfermés dans le rucher ;

- c) le miel récolté ;
- d) la cire fondue et la provision de cire gaufrée ;
- e) les dommages résultant d'incendie ou de tout événement de force majeure, etc. ;
- f) les dommages résultant de la fermeture des trous de vol ;
- g) la diminution de la récolte causée par le vol ou les déprédations ;
- h) les dommages résultant d'accidents et de leurs conséquences (pillage par exemple).

Aussi, sommes-nous obligés d'écrire, d'expliquer à ces malheureux que nous ne sommes pas autorisés à leur venir en aide, quoi que nous partagions leur malheur. Tout récemment encore, un apiculteur nous annonçait que son rucher, abri-pavillon, avait été incendié par une main criminelle et nous priait de faire le nécessaire. C'est pour lui une grosse perte, évaluée à 5000 francs ; malheureusement, nous n'avons pas la possibilité de venir en aide à ce membre de la S. A. R., qui n'a pas d'assurance incendie, pour comble de malheur.

Certains apiculteurs sinistrés s'étonnent du fait que les indemnités qu'ils reçoivent ne correspondent pas à l'évaluation des dégâts ; ils oublient que la garantie de notre caisse est limitée à 50 francs par ruche et à 500 francs par cas. Mais les apiculteurs mécontents ont-ils songé à la prime minime qu'ils versent chaque année, 30 centimes, prime comprise dans la cotisation de la Romande ? Pour 30 ans, ils ont donc versé comme prime la somme minime de 9 francs !!! Peut-on avec cela prétendre à des indemnités considérables.

Les vols qui se sont multipliés depuis quelques années, les plaintes reçues, les mécontents dont nous partageons le mécontentement, ont engagé le C. C. à revoir toute la question de l'assurance vol et déprédations. La prime de 30 centimes est insuffisante aujourd'hui ; elle devra être augmentée pour que la Romande puisse faire honneur à ses engagements envers ses assurés et les dédommager plus largement. La prochaine assemblée des délégués à laquelle nous ferons des propositions prendra ses responsabilités à ce sujet.

Le projet que nous présentons permettra de réaliser ce que chacun désire : la prime de base augmentée, des surprimes facultatives pour des grands ruchers, donneront la possibilité de faire face à de nouveaux engagements et d'indemniser des sinistrés de façon satisfaisante.

Pendant l'année passée, nous avons eu à nous occuper de 23 nouveaux sinistres, 13 ont été réglés par notre caissier pour une somme totale de 1285 francs. En plus, il a été payé pour ceux restés en souffrance de 1945, la somme de 2560 francs. Trois sinistres

n'ont pas reçu de solution pour le moment, nous attendons les réponses à nos questions ainsi que les pièces justificatives nécessaires.

Nous avons dû écarter quatre demandes d'indemnités parce que les sinistres ne sont pas couverts par l'assurance vol (dégâts causés par la foudre, la fermeture des trous de vol, le pillage et l'incendie).

Une demande fut retirée par le plaignant qui n'a pu prouver que le sinistre était dû à la malveillance. Enfin, le dernier, demande retirée également ; les auteurs du délit ayant été découverts, les dégâts furent payés par les responsables.

Morges, le 1er février 1947.

Le préposé : A. Valet.

Projet d'assurance vols et déprédations

Le *Bulletin* de janvier dernier vous a donné quelques renseignements sur la marche de notre assurance vols depuis ses débuts. Nous vous avons exposé les motifs qui ont décidé votre comité à remettre à l'étude toute la question.

Nous vous présentons aujourd'hui un projet qui sera discuté en assemblée de délégués.

Les statuts, actuellement en vigueur, peuvent être maintenus, sauf les articles 3 et 9 subirait des modifications importantes :

Art. 3 nouveau : La garantie de la Romande est limitée à fr. 150.— par ruche et à fr. 5000.— par cas et par membre au maximum, sans participation du lésé. Il ne sera pas payé d'indemnité inférieure à fr. 20.—.

L'art. 9 subirait de profondes modifications. Les primes seraient calculées de la façon suivante :

a) *Prime de base :* Fr. 1.— pour tous les membres, comprise dans la cotisation de la Romande.

Les ruchers de une à dix ruches, compris dans la prime de base forment la première catégorie.

b) *Surprime :* La surprime par membre,

possesseur de	11 à 20 ruches	serait de	Fr. 1.—
»	21 à 30	»	» 2.—
»	31 à 40	»	» 3.—
»	41 à 50	»	» 4.—
»	51 et plus	»	» 5.—

Ces surprimes seront versées au caissier par le moyen du formulaire de chèque encarté dans le numéro de décembre du *Bulletin*. Le talon du chèque servirait de pièce justificative pour l'assuré et l'assureur. Les surprimes doivent être payées au 1er janvier de chaque année.

Les surprimes fixées pour les ruchers supérieurs à 10 colonies

seront facultatives, mais par contre, si la surprime n'est pas payée, les indemnités seront versées selon le principe de la sous-assurance.

Ainsi un membre possesseur de :

11 à 20 ruches ne toucherait, en cas de sinistre, que la $\frac{1}{2}$ du dom.
21 à 30 ruches ne toucherait, en cas de sinistre, que le $\frac{1}{3}$ du dom.
31 à 40 ruches ne toucherait, en cas de sinistre, que le $\frac{1}{4}$ du dom.

Les réductions faites aux apiculteurs assurés incomplètement les feront réfléchir et les engageront, nous le pensons, à verser la surprime prévue pour la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Il est logique que les grands ruchers paient une surprime, fort modeste, vous en conviendrez, en regard des avantages qu'elle leur accorde grâce à l'assurance collective. En aucun cas, les grands ruchers ne pourront être assurés contre le vol, avec des garanties aussi grandes, à des conditions aussi avantageuses. Une seule offre nous a été faite exceptionnellement ; jugez-en.

L'assurance individuelle contre le vol pour un apiculteur, propriétaire de 100 à 150 ruches, s'élèverait à fr. 202.50. Le calcul de cette prime se fait de la façon suivante :

150 ruches à fr. 150.— pièce = fr. 22,500.—	
somme assurée au taux de prime réduit de 1%	Fr. 225.—
Rabais 10 % sur contrat de 10 ans,	Fr. 22.50
	Net Fr. 202.50

Cette assurance ne pourrait être accordée pour autant que la police collective soit conclue aux conditions qui nous ont été faites. A ce moment, la prime de la police collective serait réduite de la prime correspondant à l'assurance individuelle.

Vous constaterez que la prime pour une assurance individuelle est disproportionnée avec la finance qu'un membre propriétaire de 150 ruches paierait pour l'assurance collective.

Fonds de réserve. L'article 10 des statuts, dont nous vous proposons le maintien tel qu'il est libellé, donne à l'assemblée des délégués la possibilité de demander la diminution de la contribution admise, si les bonis d'exercice éventuels le permettent.

Le préposé aux assurances.

Fournitures diverses

Table des matières de la Revue internationale et du Bulletin, fr. 5.— *Cahiers de comptabilité apicole* : cahiers A et B, fr 2.50 pièce. *Arboriculture et apiculture*, 50 ct. pièce. Diverses collections du *Bulletin* (années précédentes), fr. 5.— l'année.

Insignes « Romande », fr. 1.70.

Versement au compte de chèques II 1480. *Schumacher.*

Conduite du rucher

Les maisons (ou particuliers) qui voudraient faire des annonces dans la nouvelle édition sont priées de s'inscrire auprès de Schumacher, rédacteur. — Les conditions et prix leur seront communiqués dès que possible. *Schumacher.*

Cahiers de comptabilité

Les nouveaux cahiers de comptabilité apicole coûtent actuellement fr. 2.50 pièce franco, contre versement à notre compte de chèques II 1480.

Les apiculteurs qui envoient leur comptabilité à Brougg recevront, sur leur demande, le cahier nouveau gratis et franco, selon décision de l'assemblée des délégués. *Schumacher.*

Contrôle du miel en 1946

		<i>Contrôle</i>	<i>Récolte</i> <i>kg.</i>	<i>Colonies</i>	<i>Moyenne</i>	
<i>Fribourg</i>	Broyarde	20	2558	430	5.95	
	Veveyse	7	660	126	5.24	
	Lac	6	945	171	5.52	
		<hr/>	33	4163	727	5.72
<i>Vaud</i>	Lucens	21	1385	159	8.71	
	Lausanne et environs	4	808	113	7.15	
	Avenches	3	180	25	7.20	
	Les Alpes	1	850	135	6.30	
	Cossonay	1	400	40	10.00	
		<hr/>	30	3623	472	7.67
<i>Jura bernois</i>	Ajoie-Clos-du-Doubs	4	770	62	12.40	
<i>Valais</i>	Sion	1	250	29	8.62	
	St-Maurice	1	240	17	14.10	
<i>Neuchâtel</i>	Côte neuchâteloise	1	43	11	3.90	
<i>Récapitulation</i>						
	<i>Fribourg</i>	33	4163	727	5.72	
	<i>Vaud</i>	30	3623	472	7.67	
	<i>Jura</i>	4	770	62	12.40	
	<i>Valais</i>	2	490	46	10.65	
	<i>Neuchâtel</i>	1	43	11	3.90	
		<hr/>				
	Total	70	9089	1318	6.89	

Le contrôle des miels n'a pas recueilli, en 1946, le nombre d'adhérants que l'on pouvait espérer. Le rendement plutôt faible, ainsi que la vente directe aux consommateurs, facilitée par la suppression des coupons de rationnement, en sont les causes. En outre, la supériorité de notre miel suisse sur les miels étrangers et les miels artificiels a également contribué à l'écoulement de la récolte. Notre étiquette SAR n'est pas assez utilisée ; en effet, sur

les 9089 kg. présentés au contrôle, il a été délivré des étiquettes pour environ 2000 kg. seulement ; ainsi, environ 7000 kg. de miel contrôlé n'ont pas été étiquetés avec notre marque SAR.

Le chef du contrôle : *Jos Dietrich*, Fribourg.

Plaques de sucre pour hivernage

(Sujet d'actualité)

Procédé infaillible et expéditif pour leur confection

Les moules sont constitués par un encadrement en planchettes légères, de la grandeur d'un cadre, hauteur 3 centimètres environ. Une planchette placée dans le sens de la longueur (largeur du cadre) divise l'encadrement en deux moules égaux. Déposer l'encadrement sur le parquet en un endroit sec et frais ; placer dans chaque moule une feuille de papier en relevant les bords sur tout le pourtour des parois.

Fonte du sucre. — Pour deux plaques de deux kilos chacune.

Placer sur le feu un récipient convenable après y avoir mis un demi-litre d'eau ; laisser bouillir, verser alors un kilo de sucre ; quand le mélange est en ébullition, ajouter un second kilo de sucre, puis un troisième, puis un quatrième, en ayant soin de ne verser le kilo de sucre suivant que quand le précédent commence à bouillir.

Tourner lentement pendant toute la durée de l'opération afin d'éviter l'adhérence au fond du récipient.

Après le quatrième kilo, laisser continuer l'ébullition jusqu'à ce que *de gros bouillons blancs, écumeux*, couvrent toute la surface du liquide, c'est le moment d'enlever prestement et de verser par moitié dans les moules.

Le tout prend 20 minutes de temps. Deux heures après, les plaques démoulées, peuvent être glissées à même les cadres du nid à couvain, immédiatement au-dessus du groupe d'abeilles.

Il est bien recommandé de retirer le sirop du feu, dès l'instant où le bouillonnement s'étend sur toute la surface du liquide, c'est à ce moment même que celui-ci est à point.

(Tiré de *Belgique apicole.*)

L. François,

président de la section de Walcourt.

Méthodes nouvelles ou routinisme ?

Réponse à M. Pasquier et à d'autres

Les articles si variés et si instructifs de M. Pasquier m'ont toujours intéressé. Je dois toutefois avouer que celui sur la « ruche gratte-ciel » m'a quelque peu déçu parce que par trop destructif. que la spermathèque soit bien remplie ; voici, du reste, ce que dit

Je l'en remercie cependant, car il me donne l'occasion d'émettre quelques idées qui me tiennent à cœur, et de porter le problème sur un plan plus général.

Ne trouvez-vous pas étonnant que notre pays, un des plus peuplés en ruches, soit, au dire de certains apiculteurs avisés, le seul où des méthodes nouvelles d'apiculture ne conviennent pas ?

J'abonde dans le sens de M. Pasquier quand il insiste sur la nécessité d'avoir une ruche bien chaude et une jeune reine prolifique. Ces deux facteurs sont à la base de toute apiculture rationnelle, mais êtes-vous certain qu'ils constituent le tout et le sommet de l'apiculture suisse ?

Pour ma part je suis persuadé du contraire, surtout quand on voit, par exemple, des ruchers d'apiculteurs dits expérimentés, essaimer avec frénésie.

La notion de méthodes nouvelles ou d'apiculture intensive est souvent mal comprise, aussi vais-je essayer de la définir, tout au moins telle que je la conçois et cela en trois points :

Tout d'abord, ce n'est pas un moyen miraculeux d'obtenir du miel quand il n'y en a pas ou d'augmenter démesurément nos récoltes. L'apiculture intensive tend à obtenir le maximum de récolte avec le minimum de ruches.

Il y a dans le *Bulletin* une rubrique fort intéressante, mais je crains assez peu lue et dont personne n'a su, malheureusement, à ma connaissance, tirer de conclusion générale. Je veux parler de « La rentabilité de l'apiculture en Suisse ». En examinant les frais d'exploitation et de production, on s'aperçoit aisément qu'ils sont beaucoup trop élevés. Mais, si par des méthodes nouvelles, on peut obtenir avec 30 ruches par exemple, la même récolte qu'avec 50, il est évident que ces frais seront réduits d'autant. Le révérend Père Dugat, se basant sur des expériences pratiques, conduites pendant cinq ans, arrive même au résultat suivant (résultat relatif dit-il bien) : Un gratte-ciel à quatre reines rapporte huit fois plus que quatre ruches ensemble (ou autant que trente-deux ruches isolées ensemble). Nous n'arriverions qu'à la moitié de ce résultat, ce ne serait déjà pas si mal, pas vrai ?

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est le suivant : Une méthode d'apiculture n'est pas une recette culinaire que l'on doit suivre à la lettre, mais une idée de conduite de la ruche que l'apiculteur doit d'abord s'assimiler, puis recréer en la modifiant selon les exigences du climat de la région qu'il habite.

Et voici le troisième point qui est tout aussi important : Il est des méthodes nouvelles extrêmement simples, commençons par celles-là et n'allons au plus compliquées qu'au fur et à mesure que s'accroissent notre expérience et notre savoir.

Lors du dernier Comptoir suisse de Lausanne, j'ai eu le privi-

lège d'entrer en contact avec des apiculteurs de toutes les parties de la Suisse romande et j'ai pu me rendre compte que plusieurs d'entre eux pratiquaient des méthodes d'apiculture intensive et en général avec plein succès. Un certain apiculteur du Jura bernois est même arrivé à une méthode se rapprochant fort de celle du révérend Père Dugat. Il y a donc place (et même nécessité !) en Suisse romande pour des méthodes d'apiculture intensive.

Alors pourquoi faut-il qu'une autorité aussi éprouvée que la vôtre, M. Pasquier, décourage systématiquement toute tentative d'adaptation chez nous de méthodes nouvelles qui ont fait leurs preuves ailleurs ?

Notre confrèrerie a besoin de chercheurs enthousiastes et où les trouverez-vous sinon parmi les amateurs ? Des échecs, ils en auront, car ceux-ci sont nécessaires, ne sont-ils pas à la base de tout progrès ? Mettez votre savoir et votre expérience à leur disposition, guidez-les dans leurs essais, et vous ferez une œuvre constructive et utile à la cause qui nous est chère.

Permettez-moi enfin de relever quelques-unes des critiques que vous formulez contre la méthode de la ruche gratte-ciel et cela bien que son auteur y réponde déjà dans sa brochure (p.40, 44, 46, 2me édition).

Au début de votre article, vous dites que les méthodes nouvelles ne conviennent qu'aux professionnels. Je ne le crois pas, bien au contraire, car celui dont l'apiculture est le seul gagne-pain, n'a en général n'y l'esprit assez libre, ni le loisir de tenter des expériences. Tandis que celui dont les abeilles constituent un agréable passe-temps et un dérivatif à ses occupations habituelles aura beaucoup plus facilement la mentalité du chercheur.

Passons aux dangers que présentent nos printemps. C'est là un fait certain, j'en conviens et vous suis reconnaissant de l'avoir relevé. Les conditions de notre climat nous obligeront donc à modifier quelque peu la méthode du révérend Père Dugat pour l'adapter à nos régions. Mais à la page 44 de sa brochure, l'auteur fait mention d'une méthode où il maintient une reine dans le gratte-ciel et je crois que c'est dans cette direction qu'il nous faudra chercher.

Quant aux difficultés de manipulations elles ont toujours constitué le principal écueil de cette méthode audacieuse. C'est la raison pour laquelle le révérend Père Dugat a mis au point une ruche spécialement conçue en vue du gratte-ciel qui simplifie considérablement les différentes opérations. Elle fera peut-être l'objet d'un nouvel article.

Le succès que la méthode du révérend Père Dugat rencontre à l'étranger (deux éditions de 5000 exemplaires enlevées en quelques semaines) est le plus sûr garant du grand intérêt qu'elle

présente pour la cause apicole. En outre, le journal *L'Abeille de France* va insérer dans ses colonnes une rubrique régulière intitulée « le courrier de la ruche gratte-ciel ». Lisons et relisons la brochure passionnante du révérend Père Dugat, elle est pleine d'enseignements dont nous pouvons tous faire notre profit. Je souhaite qu'elle trouve quelques adeptes courageux et enthousiastes en Suisse romande, auxquels je donne rendez-vous dans les pages de notre *Bulletin* pour y narrer leurs expériences mauvaises ou bonnes.

Orbe, le 9 février 1947.

J. P. Cuénod.

Contre la fausse-teigne et acariose

Voici les excellents résultats obtenus par le tétrachlorure de carbone pour la conservation des cadres bâtis. Ce corps est explosible et ses vapeurs ne sont pas nuisibles à l'homme. Je prends le fond d'une boîte d'allumettes, je la remplis de ouate et je verse dessus 50 cm³ de tétrachlorure de carbone, je place cette boîte sur les cadres et je ferme hermétiquement la caisse. Les vapeurs tuent les œufs et les larves de fausse-teigne en un laps de temps record. J'ai mes cadres en réserve dans une caisse et je fais une de ces fumigations tous les trois mois.

Ici à Neuchâtel, dans une droguerie, j'ai payé 70 ct. les 100 cm³ de tétrachlorure, et avec cette quantité, on peut conserver au moins 30 cadres.

J'ai trouvé cette recette dans le livre de M. Perret-Maison-neuve « L'apiculture intensive et l'élevage de reines », livre que tout apiculteur devrait avoir en sa possession.

Concernant l'acariose, l'auteur précité suggère le lavage des plateaux, au printemps, au moyen d'une solution de sel de Barège, donc contenant du soufre et le saupoudrage du fond de la ruche au moyen de fleur de soufre, *en quantité minime*, bien entendu. Puisque l'on préconise le soufre pour guérir l'acariose, il y aurait peut-être lieu de faire quelques essais le printemps prochain. Pour mon compte, j'essayerai et je vous ferai part de mes expériences.

André Theynet.

Lignes à haute tension

Réponse à la question posée dans le Bulletin de février

Parcourant depuis de nombreuses années, toutes les routes des cantons de Fribourg, Vaud et Valais, j'ai aperçu souvent des ruchers installés près d'une ligne électrique à haute tension, mais jamais, je n'ai entendu dire que le courant électrique pouvait nuire aux abeilles.

Un rucher de St-Aubin (Ntel) est également placé près de la voie ferrée des C. F. F., soit à proximité immédiate d'une con-

duite à haute tension, sans que les abeilles s'en trouvent incommodées, même malgré les trépidations résultant du passage des trains, car toutes ces colonies accusent une belle vitalité.

Par contre, à cette occasion, je dois signaler une expérience constatée au cours de ces dernières années. Une ligne télégraphique, comprenant une trentaine de fils, répartis sur deux rangées, avait été installée à une dizaine de mètres au nord de notre rucher, se trouvant ainsi sur le passage des abeilles revenant de la récolte. Certains jours des butineuses regagnant leurs ruches, arrivaient contre la ligne qui leur barrait quelque peu le passage et s'assommaient contre les fils.

Lorsque l'on observait la rentrée des abeilles à certains moments de la journée, on pouvait constater une chute continuelle de butineuses, qui tombaient à terre après avoir heurté de la tête contre les fils de cette ligne. Quelques-unes pouvaient encore se relever, regagnant leur ruche tant bien que mal, mais probablement dans un certain état d'invalidité. D'autres jonchaient le sol, frappées à mort par le choc, et chaque soir, il eût été possible d'en compter quelques centaines, tombées victimes au champ du travail. En additionnant toutes ces pertes à la fin de l'année, le préjudice pouvait certainement représenter la valeur d'un petit essaim, pour un rucher de l'importance de 16 colonies.

Il faut relever qu'au départ de leur ruche, les abeilles passaient par dessous la ligne, sans aucun inconvénient et ce n'était que celles revenant de la moisson, passant par dessus des arbres, qui allaient frapper contre les fils.

Dans le cas particulier, le courant électrique à basse tension d'une ligne télégraphique était évidemment étranger à cette hécatombe d'abeilles, les fils ne constituant qu'un obstacle tendu sur leur route et rendu invisible à certains moments de la journée, suivant la position du soleil et le chemin parcouru par les butineuses.

Cet inconvénient ne se produirait certainement pas avec une ligne à haute tension, car les fils moins nombreux, sont d'un gros diamètre et seraient certainement mieux visibles pour les abeilles, que les minces fils rapprochés, en cuivre oxidé par les intempéries, d'une ligne télégraphique. En outre, les lignes à haute tension sont généralement placées à une hauteur plus élevée et se trouveraient probablement au-dessus du chemin de passage des abeilles.

La ligne télégraphique incriminée a heureusement disparu, ayant été remplacée par une conduite souterraine, laissant ainsi le champ libre au passage des butineuses.

J'ai souvenance aussi, d'avoir lu un jour, dans le Bulletin apicole, sauf erreur, la constatation faite par un ferblantier-cou-

vreux qui trouva sur un toit des milliers de cadavres d'abeilles décapitées ou mises en pièces par les pales d'une hélice à vent, installée sur un bâtiment et qui était malheureusement placée sur le passage des abeilles d'un rucher voisin. Petites causes, grands effets.

Lausanne, 15 février 1947.

M. Baillod.

* * *

Mon opinion : les lignes à haute tension ne peuvent pas être un inconvénient pour un rucher. Toutefois, il ne faudrait pas placer un rucher trop prêt et droit dessous la portée des câbles. Une rupture de câble peut se produire et avoir des suites, feu, etc. Les ouvriers qui réparent ces lignes doivent pouvoir arriver facilement, jour et nuit, vers les pylônes, pour réparations, donc pas d'abeilles à proximité immédiate.

Le courant électrique ne doit pas gêner les abeilles : en face de chez moi, un apiculteur, membre de la Section des Alpes, a sept colonies à 80 mètres des lignes E. O. S., elles vont très bien. Je suis surveillant des lignes E. O. S. et C. F. F. dans la traversée de la Commune des Planches-Montreux.

Nos abeilles ont fait leur première sortie de tout l'hiver aujourd'hui, 27° en dessus. Mes seize colonies ont l'air d'avoir bien hiverné, mortalité normale, altitude 750 mètres.

La Combaz, Glion.

Jules Monnet.



L'apiculture industrielle nationale de la Russie

Depuis des temps immémoriaux, la Russie est le pays des abeilles et du miel. On trouve chez les historiens contemporains du vieux Tacite des indications curieuses sur les dangers que les essaims d'abeilles présentent pour les voyageurs intrépides dans la Scythie, — préfiguration lointaine de l'U. R. S. S. Autrefois, l'apiculteur se servant de troncs d'arbres, comme abri pour ses abeilles, rivalisait avec l'ours, habitant quadrupède des forêts vierges de la Russie. Et le produit doux qu'il obtenait était une marchan-

dise alimentant le commerce extérieur de la Russie kiévienne, car à cette époque, on appréciait ce produit comme on le fait aujourd'hui en ce qui concerne le sucre.

Les apiculteurs formaient une espèce de caste privilégiée, ce que fait ressortir le premier code civil de cette Russie. — la « Russkaia Pravda » du prince Yaroslav (décédé en 1054). L'hydromel et la cire sont devenus avec le temps plus appréciés encore. Car la cire servait aux fidèles pour les cierges qu'ils allumaient dans les églises, et sans hydromel aucune fête ne pouvait se passer.

Mais aujourd'hui encore, le rôle de cette cire, fournie par les abeilles, reste des plus importants. Qui se douterait, par exemple, qu'appliquée à la production d'un tank, elle le rend plus résistant et qu'utilisée pour la confection de canons de gros calibre, elle sert à en augmenter la portée ?

De même, la glucose et la fructose contenues dans le miel sont appréciées à leur juste valeur par la médecine contemporaine : c'est un des moyens les plus efficaces dans le traitement de l'anémie, de la tuberculose et dans beaucoup d'autres cas.

Aussi a-t-on cultivé en U. R. S. S. la vieille tradition réservant à l'apiculture une place d'honneur. Pas moins de 10 millions de colonies d'abeilles sont exploitées actuellement. Les spécialistes ont développé une activité intense tendant à perfectionner la qualité du miel comme moyen thérapeutique. C'est ainsi que l'Institut d'apiculture de Maïcop (au Caucase), se servant de 26 différentes sortes de miel, obtenues dans la région de Koubanj, est arrivé à produire de nouvelles catégories de miel, notamment : miel pour le traitement du foie, pour l'amélioration du sang, miel d'hypophyse et miel d'orties. Il y arrive en préparant d'abord des extraits du foie et du sang, pour les dissoudre après dans un miel liquide, qu'on place dans les ruches. Et les abeilles en l'absorbant produisent du miel à base de ces extraits.

Les expériences faites avec les traitements par ce miel médical ont démontré que l'anémie pernicieuse peut être efficacement combattue de cette façon, ainsi que les ulcères de l'intestin (miel des orties) alors que le miel hypophysique assure la fécondité dans les cas où d'autres moyens se montrent insuffisants. Ce n'est donc plus pour adoucir les mets et les hivers russes trop monotones, mais pour servir la science que les 10 millions de colonies d'abeilles travaillent en U. R. R. S.

Un jardin pour abeilles à Amsterdam

La liste des arbres, arbustes et plantes diverses cultivés dans le jardin montre tout l'intérêt que l'on porte aux Pays-Bas à l'étude des pâturages pour abeilles. 35 variétés de saules, 6 espèces de tilleuls, 7 espèces d'érables sans compter de nombreuses variétés

de plantes mellifères et à pollen. Ce n'est donc que dans de très rares occasions que les abeilles ne trouvent pas quelque chose à butiner depuis le premier printemps jusque tard en automne.

L'apiculture en Autriche

En 1937, la Société salzbourgeoise d'apiculture comptait plus de 2400 membres avec quelque 23,000 colonies, représentant une valeur de 750,000 schilling. La guerre et les maladies ont causé un grand préjudice à l'apiculture et le nombre des colonies a diminué, depuis 1943, de près de 6000. L'année 1946, par suite de la sécheresse persistante et le manque total de sucre, a été particulièrement mauvaise.

Au cours de ces neuf dernières années, les apiculteurs de Salzbourg avaient fourni plus de 160,000 kg. de miel et presque 28,000 kg. de cire. En 1946, malgré toutes les difficultés, ils ont réussi à livrer 16,000 kg. de miel destiné aux enfants, aux mères qui allaitent et aux personnes âgées de plus de 70 ans.

(*Salzburger Nachrichten.*)

L'apiculture en Colombie britannique

La production de miel en Colombie britannique s'est élevée en 1946 à 1,244,220 livres contre 1,017,000 livres en 1945.

Le 83 % de la récolte est produit par les ruchers situés à l'intérieur du pays (50 %) avec une moyenne de 115 livres par colonie.

La production du miel au Canada est en diminution

Selon le *Canadian Bee Journal*, la diminution de la récolte de miel en 1946 — l'une des plus mauvaises que les apiculteurs aient eues depuis 40 ans — aurait pour origine, d'une part la réduction de la ration de sucre ramenée à 5 livres par colonie ou « paquet d'abeilles » et d'autre part la suppression, pendant la guerre, par le gouvernement canadien du subside de 50 ct. alloué pour chaque livre de « paquet d'abeilles » achetée.

Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse pendant l'année 1946

	<i>Ruchers</i>	<i>Colonies</i>	<i>dont malades</i>
Acariose	152	1663	300
Loque américaine	98	892	235
Loque européenne	63	556	143

Z.

La page de la femme

Comme moi, chères apicultrices, vous avez lu en première page du *Bulletin* de février que l'Office fédéral pour l'alimentation, réglant les attributions de sucre pour les abeilles, nous devons dé-

clarer le nombre de nos colonies au plus tard pour le 15 février; et ce même communiqué dit que des sanctions sévères seront prises contre ceux qui auraient fourni des chiffres inexacts. La lecture de ces lignes me fait passer des frissons dans le dos. Aussi, je vais, de ce pas, aller voir s'il y a encore un brin de vie dans mes ruches, pour ne pas faire une fausse déclaration !... Heureusement qu'il ne s'agit pas de dénombrer toutes les abeilles ; ce progrès sera peut-être pour l'année prochaine !

Donc, en route pour le recensement ! je commence par la première ruche ; il s'agit de faire doucement, chut ! je colle l'oreille au trou de vol, j'entends des « zes » étouffés, je ne pensais pas avoir autant de plaisir ; à la suivante : des « vous » très prononcés, oh ! cela me ravit ; collons l'oreille à la suivante : ici, je n'entends qu'une plainte continue ; inquiète : serait-elle orpheline, enfin, cela n'a pas beaucoup d'importance pour l'Office fédéral, il y a de la vie ; je continue : celle-là ? pas un bruit ; j'essaye de faire « fet, fet » par le trou de vol, enfin une se décide à descendre et me fait comprendre par son air courroucé que je n'ai rien à faire à cette porte, et que tous les manuels d'apiculture recommandent le silence autour des ruches à cette saison ! Je suis contrite, mon enthousiasme baisse ! allez donc dire cela à ces Messieurs de Berne... Je continue : celle-là, c'est le silence ; « fet » au trou de vol n'a pas fait de réaction, elle me fait l'effet d'un château où une douairière compte son argenterie. Je colle mon oreille aux suivantes : silence absolu ; j'essaye de les persuader à donner signe de vie, je chuchote des jolis noms au trou de vol. L'année dernière, à cette saison, ce silence m'impressionnant, j'en avais ouvert une doucement et les ventileuses étaient venues sur les cadres battre le rappel en silence : alors, j'avais refermé prestement, le cœur en joie ; peut-être, en sera-t-il de même cette année, par ce froid, je ne veux pas de nouveau tenter l'expérience.

A la dernière ruche maintenant ; celle du bout de la ligne, qui souffre du courant d'air ; cette colonie est sûrement morte ; cette année, je planterai une haie pour la protéger. Sans ménagement, je fais « boum » contre la paroi de la ruche et colle mon oreille au trou de vol ; « psit » et un aiguillon est planté prestement au bout de mon nez ; la glace recommandée par M. Schumacher a son utilité et malgré que j'aie extrait cet aiguillon avec toutes les règles de l'art, je sens mon nez grossir démesurément ; en me le frottant, je relis l'article sus-mentionné et vois que je ne suis pas encore au bout de mes peines : il me faut encore la formule H 17c. Où donc est-elle, cette maudite feuille ? Je me précipite à l'appartement, je bouscule, renverse les tiroirs, ouvre les buffets, ne trouvant rien ! Mon mari qui survint en ce moment s'étonne de tout ce bruit, et me demande ce que je cherche ? — « La formule

H 17c ». Il me regarde d'un air ahuri, voit mon nez en pomme de terre et me dit qu'il croyait les piqûres bonnes contre les rhumatismes, mais se touchant le front : pas pour cela ; et quand à la formule magique H 17c il ne connaissait pas ce remède.

Je ne puis donner mon avis sur l'article paru en février : Le sans-gêne de la radio, de J. Renaud, et pour cause : en l'an de grâce 1947, dans mon hameau des Pars, je suis encore éclairée avec la lampe à pétrole ; et, malgré les promesses que l'électricité va bientôt venir, comme sœur Anne, je ne vois rien venir, et comme musique, je n'ai que celle de mes abeilles.

Mais à mon humble avis, connaissant les mœurs paysannes, l'émission : « les causeries agricoles du dimanche » ont plus l'occasion d'être écoutées à 12 h. 15 qu'à 14 heures où les paysans se reposent ou sont en promenade.

Je poursuis mes recherches et découvre enfin la fameuse feuille ; houf ! c'est le moment, car le 15 est là.

Vous voyez, chères apicultrices, que je connais aussi bien des déboires et que je suis souvent mal placée pour vous donner des conseils dans cette page !

Question

J'avais l'intention d'essayer de vernir l'intérieur d'une ruche avec du carbolineum, dans le but de détruire les œufs de la fausse-teigne. Quitte à laisser la ruche à l'air pendant six semaines pour lui faire perdre son odeur. Quelqu'un a-t-il déjà fait cet essai ? Le miel pourrait-il prendre cette odeur ? J'en serais très reconnaissant si l'on voulait en donner des nouvelles par la voie du *Bulletin*. Merci d'avance.

Jean des ruches.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

Le grand comité a eu son assemblée annuelle à Delémont, le 25 janvier 1947.

MM. les inspecteurs ont donné connaissance des travaux qu'ils ont effectués durant l'année écoulée : visites de ruchers, traitements de colonies malades, etc. M. le Dr Morgenthaler, directeur du Liebefeld, a donné de judicieux conseils et insisté pour qu'une surveillance vigilante soit exercée afin que les maladies soient dépistées et combattues efficacement.

Le caissier de la Fédération a donné connaissance des comptes pour 1946.

Caisse d'assurance contre la loque. — 877 assurés possédant 8938 colonies ont payé une somme de fr. 1787.60 (20 ct. par colonie).

Il a été versé des indemnités s'élevant à fr. 1805.— à une vingtaine d'apiculteurs pour une cinquantaine de colonies malades.

Au 31 décembre 1946, la fortune de la caisse d'assurance contre la loque s'élevait à fr. 4463.90.

Caisse d'entraide pour la lutte contre le noséma. — Même nombre d'assurés et de colonies que ci-dessus.

Cotisations reçues pour une somme de fr. 893.80 (10 ct. par colonie).

Indemnité versée : fr. 25.— à un apiculteur, mais il reste deux cas à liquider.

Fortune de la caisse au 31 décembre 1946 : fr. 2497.40.

Avis aux assurés. — La cotisation de 30 ct. par ruche pour l'assurance loque et la caisse d'entraide peut être payée par bulletin de versement, ce qui simplifie beaucoup le travail du caissier ; on peut s'acquitter jusqu'au 1er juin.

Le caissier : *E. Meyrat, Orvin.*

Compte de chèques IVa 427.

Section de Nyon

Il est rappelé aux membres que l'assemblée ordinaire annuelle est fixée au dimanche 23 mars, à 14 h. 15, au Café de la Banque à Nyon.

Ordre du jour statutaire.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Sous la présidence de M. A. Grandchamp, cette active section a tenu sa séance annuelle d'hiver, samedi 18 janvier, dans l'auditoire de l'École normale, local trop exigü pour recevoir une telle affluence de participants ; en effet, plus de 150 membres entendent les souhaits de bienvenue du président qui ouvre la séance à 14 h. 30 précises et salue les nombreuses dames fidèles à ces réunions, M. le Dr Morgenthaler, de l'Institut du Liebefeld, à Berne, M. R.-O. Frick, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Lausanne*, conférencier de la journée.

La partie administrative fut plus longue qu'à l'accoutumée, ce qui prouve que « la Lausanne », qui compte 321 membres, est une section bien vivante, un centre de vulgarisation et un appui pour les apiculteurs de la région. Les séances amicales mensuelles où des sujets divers sont discutés seront continuées pour le bien des débutants, et un cours complet au rucher sera organisé durant la saison prochaine ; l'art apicole est si complexe que causeries et pratique sont nécessaires pour être vraiment un apiculteur et non seulement un simple propriétaire d'abeilles.

A côté de sa tâche de journaliste, M. Frick s'intéresse particulièrement à la vie merveilleuse des insectes, et les apiculteurs lausannois le remercient très vivement d'avoir bien voulu leur parler de l'« Esprit et langage des abeilles », sujet subtil et délicat, où les observations et expériences sont difficiles à faire et à contrôler. Tout est étonnant dans la colonie d'abeilles : son organisation, son activité, ses relations thermiques avec l'extérieur, etc. Chaque colonie a un esprit individuel et les abeilles s'entendent entre elles ; elles ont un langage précis et compliqué, langage non familial mais social quand on sait que la vie des larves est totalement différente de celle des adultes. Ce langage existe, des observateurs patients (François, Frisch) se sont ingénies à le déchiffrer. D'abord l'abeille, pour se diriger, utilise surtout le sens de la vue et sa mémoire topographique ; l'odorat joue un rôle très secondaire ; alors que la mouche est guidée par les odeurs, l'abeille est à même de reconnaître certaines couleurs.

K. von Frisch est arrivé à déterminer comment une abeille qui a découvert une source de nectar, l'annonce à la colonie, indique la direction, la distance dans le champ de vol des butineuses, par des mouvements qui paraissent étranges pour l'humain mais qui ont pour la colonie un sens précis. Toutes choses merveilleuses illustrées de projections lumineuses et qui captiveront encore longtemps les admirateurs des « chastes buveuses de rosée ». M. Frick est de ceux-là ; les apiculteurs écoutèrent attentivement sa captivante causerie.

Enfin à 17 heures, toute la « ruchée » descendit à la Maison du Peuple pour voir un film russe sur la vie des abeilles, documentaire merveilleux dont la vision remplit les spectateurs d'admiration pour la patience et l'art du cinéaste et la vie merveilleuse de l'abeille : cet insecte ne peut vivre sans la

colonie, et la colonie sans l'abeille. Instinctivement un rapprochement se fait avec l'individu. Pour corser ce programme déjà chargé, l'opérateur, M. Yung, fit passer obligeamment un autre documentaire russe, *Le petit renard*, qui montre la vie animale intense de la forêt.

*

La *Société d'apiculture de Lausanne* aura sa prochaine séance amicale le *jeudi 13 mars*, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : La reine, son rôle et son influence sur la vie de la ruche.

La Société d'apiculture de Lausanne organisera un cours pour débutants, réservé à ses membres. Les renseignements nécessaires seront donnés dans le numéro d'avril. *Le comité.*

Section de Grandson et Pied du Jura

Notre section a tenu son assemblée générale le dimanche 19 janvier à Grandson. Cette assemblée connut la grande affluence et pourtant il n'y avait rien de particulièrement alléchant à l'ordre du jour. Cependant chacun aime à se retremper dans cette ambiance toujours cordiale qui règne parmi les apiculteurs de notre région.

Nous ne vous infligerons pas tous les débats de cette assemblée, administrative au premier chef. Qu'il vous suffise de savoir que les discussions furent animées, que l'on agita la question finance, que l'on parla des concours de ruchers, de la distribution de sucre et de tous les sujets qui passionnent les possesseurs d'abeilles. Notre section compte actuellement 245 membres, ce qui prouve sa vitalité et l'intérêt que chacun éprouve à ces rencontres périodiques.

Pour terminer l'assemblée, M. Cuénod, d'Orbe, vint nous faire une démonstration de sa ruche Calor. Il le fit de façon clair, pertinente et convaincante. Aussi vit-on de nos ardents mouchiers s'approcher du conférencier et tenter une expérience qui, souhaitons-le pour eux, leur apportera des récoltes telles qu'ils seront contraints d'emprunter le matériel des voisins. La tombola mit fin à cette réunion et permit au plus grand nombre de nos membres de compléter leur matériel apicole, si ce n'est à quelques malheureux poursuivis par la plus noire des malchances. Il ne nous reste plus qu'à guetter le soleil qui va permettre à nos petites amies de préparer, elles aussi, la campagne de 1947. *Le secrétaire.*

Société d'apiculture Pied du Chasseral

L'assemblée générale eut lieu à Gléresse, au restaurant Lariau, conduite par M. Bolle, président.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Dans son rapport, notre président retrace le travail de la Section pendant l'année écoulée. Il souligne le grand succès des cours d'élevage de reines qui eurent lieu à Cerniaux, au rucher de M. Stähli de Bienne. La Société visita également les laboratoires du Liebfeld, au grand profit de ceux qui eurent le privilège d'y participer.

Les comptes sont examinés ; décharge est donnée au caissier par l'assemblée, qui le remercie pour son travail.

Le traitement contre l'acariose est de nouveau très recommandé. La Société distribue gratuitement aux apiculteurs les moyens de lutter préventivement. Les surveillants des ruchers auront des compétences plus grandes ; ils aideront l'inspecteur à visiter, ce printemps, chaque rucher placé dans le rayon de la Société.

M. Mottet nous parle ensuite des expériences faites par lui dans l'élevage des reines. Cet apiculteur sait intéresser vivement son auditoire, et, à la suite de cette causerie, ceux qui ont des renseignements complémentaires à demander profitent de la bonté et du savoir de l'orateur.

Après avoir établi son plan de travail pour la saison qui s'ouvre, la séance est levée vers 17 heures. *E. G.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 10 mars, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *La loque est-elle vaincue ? Si ce n'est pas le sachbrood, qu'est-ce ?*
par L. Marguerat.

Société d'apiculture du Gros de Vaud

Assemblée générale le dimanche 9 mars, à 13 h. 30, Hôtel de Ville, à Echallens. Ordre du jour statutaire : admission, procès-verbal et rapports. Conférence de M. Mages sur un sujet d'actualité. Venez nombreux en cette première de l'année qui marquera le programme de l'activité de notre section pour 1947.

Le comité.

Côte Neuchâteloise

Assemblée nombreuse, vivante, le 9 février. — Partie administrative liquidée rapidement par l'approbation de la gestion, des comptes, et les nominations statutaires. Des discussions animées suivent sur les sujets d'actualité : traitements contre les maladies, régime des attributions de sucre, programme d'activité de 1947, demandes diverses de renseignements auxquelles M. Thiébaud, membre du comité de la Romande, qui honore la séance de sa présence, répond souvent aimablement de façon complète.

L'assemblée exprime formellement sa gratitude envers les responsables de la marche de la Romande par le vote de la résolution suivante :

La Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise », réunie en assemblée générale à Neuchâtel, le 9 février 1947, exprime au comité de la Société romande d'apiculture ses remerciements chaleureux et sa vive reconnaissance pour son dévouement à la cause de l'apiculture et sa défense énergique des intérêts des membres de la Société, tâche particulièrement difficile durant les années de guerre et encore par les temps actuels. Le président : G. B.

Section des Alpes

Quelques mots sur la séance d'hiver du 9 février 1947

Rencontre non-statutaire, mais qui gagne de plus en plus la faveur de nos membres. C'est compréhensible, quand on songe que six mois s'écoulent entre les deux assemblées ordinaires.

La journée est belle et douce, à Aigle, où nous sommes. On se dirait au printemps si les montagnes des Ormonts et de Leysin n'étaient pas si blanches, et si elles n'envoyaient pas ce petit air frisquet avertisseur.

Séance vivante ; bonne participation où l'élément jeune est bien représenté.

Deux admissions sont validées ; effectif à ce jour : 327 membres.

Le rapport présidentiel de l'exercice écoulé (1 11 45 - 31 10 46) mentionne un effectif de 353 membres, dont 6 vétérans S. R. A. et 6 honoraires de section. Il y a eu 2 démissions et 6 décès, contre 21 admissions.

La Section a eu deux assemblées ordinaires, dont une avec conférence ; une séance non-statutaire avec exposés techniques, une course d'été en Gruyère et onze séances de groupes.

L'année apicole a été, en général, maigre. L'état sanitaire réclame la vigilance des apiculteurs et des inspecteurs. Il y eut deux déprédations de ruchers ; aucun sinistre grave n'a été signalé.

Fait digne d'être relevé : cinq papas ont inscrit leurs fils à la Société et bon nombre de frères figurent à notre matricule.

Puis M. Adrien Chérix parle en homme averti de « *la première visite* » qui ne doit pas être effectuée avant le 15 mars, par temps calme et température de 12 à 15 degrés. Visite seulement, pas inspection ; donc faire vite, ne pas refroidir la ruche ni déclencher le pillage.

Ensuite, un sociétaire émet quelques considérations personnelles sur « *les qualités et la capacité d'un bon nourrisseur* ». Il énumère la multiplicité et la

variété de ces appareils au temps du fixisme. Le nourrissage était, alors, l'exception. Avec le mobilisme, on tend à un peu plus d'uniformité. Il décrit les nourrisseurs utilisés et recommandés par Bertrand, Dadant, Fusay, de Layens, etc., tous tombés depuis longtemps en désuétude.

Avec l'apparition des faucheuses, il faut nourrir davantage ; d'où appareils plus grands et mieux compris ; c'est l'ère du Saudier, du Siebenthal, de l'Helvétia, du nourrisseur-cadre, de l'auge de Blatt, qu'on trouve encore mais chez de vieux praticiens.

De nos jours, le nourrissage est la règle, et la mode au coussin-nourrisseur. L'idée initiale en revient à feu l'ingénieur Bosset qui, vers 1911, en dota sa ruche à sous-sol clausturant. Modèle qui n'eut guère d'écho. En 1918, un simple apiculteur en fait pourtant une adaptation très heureuse.

Dès lors, l'idée fait du chemin ; les constructeurs la réalisent en un accessoire inclus à la ruche, tout comme la hausse et les partitions. Incontestablement, c'est un progrès.

Cependant, ce nourrisseur est, en général, de trop faible capacité ; guère plus de deux litres. C'est au moins quatre qu'il devrait contenir.

Et notre sociétaire de conclure, après expériences comparatives faites depuis longtemps, que le vieux modèle « Siebenthal » est, pour le moment, le roi des nourrisseurs. Il réunit sur tous les modèles existants, le plus grand nombre de qualités. Il ne doit pas disparaître des catalogues de nos constructeurs et encore moins de la prochaine édition de la *Conduite du rucher*.

Les deux exposés furent suivis d'une intéressante et fructueuse discussion.

La vente de graines de fleurs, œuvre de Mme Delacrétaz-Massard, rapporta fr. 27.80 net.

Pour terminer la journée, la traditionnelle tombola fut tirée. Elle fit des heureux, des moins heureux et des déçus.

Du 17 février.

A. Porchet.

Société fribourgeoise de la Sarine

Tous les membres de la Société fribourgeoise d'apiculture de la Sarine sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 23 mars 1947, à 14 h. 30, au Café des Alpes à Fribourg.

Tractanda : 1. Procès-verbal. 2. Rapport présidentiel. 3. Comptes. 4. Activité : cours, conférences, contrôle du miel. 5. Sucres. 6. Fixation de la cotation pour 1948. 7. Course. 8. Divers.

Il ne sera pas envoyé d'autre convocation.

E. Torche, secrétaire-caissier.

NOUVELLES DES RUCHERS

Alfred Wehren. — Château-d'Oex, Le Mont, le dimanche 9 février 1947.

Temps splendide, chaud et calme. — Mes 22 colonies sont en pleine effervescence, grande sortie de propreté et activité intense des abeilles qui sortent des cadavres.

Lundi matin 10 février, beau temps. — Armé d'un long fil de fer recourbé au bout, je me mets en campagne pour, délicatement, tirer dehors les cadavres d'abeilles ; avec les abeilles mortes, soigneusement ramassées devant les ruches et celles que j'ai pu tirer dehors, j'en récolte 280 gr., c'est peu pour 22 colonies. Jusqu'à la vingtième colonie, tout va bien, tout est normal, pas signe de maladie, léger bruissement, tout est de bonne augure. A la vingt et unième colonie, j'entends un assez fort bruissement qui me laisse un peu perplexe ; une nymphe git sur la planchette de vol, autrement presque pas d'abeilles mortes. J'introduis mon fil de fer, non sans avoir au préalable, ouvert les entrées toutes grandes, le bruissement s'accroît et progresse. Je sors quelques abeilles mortes et parmi celles-ci une magnifique reine 1945, dûment marquée, c'est dommage, mais voilà le métier réserve des surprises.

Joli pavillon-rucher

pour 20 colonies Dadant-Automatic, dont 19 peuplées, avec cadres et hausses bâties, nourrisseurs-paillasons et armoire à rayons, âgé d'une douzaine d'années, à vendre. Chez M. Gisiger, à Berlincourt (J. b.)

Même adresse : Encore quelques auges pour nourrisseurs, fer-blanc, grandeur 25×20×5 cm. et toujours ruches neuves D.-B. complètes au meilleur prix.

A VENDRE

RUCHER

avec 3 colonies D.-B.

place pour 12 D.-B., couverture tuile, devant vitré, transportable.

S'adresser à César Bourquin, Tramelan-Dessous, téléphone 9 32 22.

A VENDRE

superbes nucléi

sur trois cadres D.-B., avec reines août 1946. Prix mars-avril fr. 65.—, depuis mai fr. 60.—.

Townley, apiculteur, Blonay.

A VENDRE

le matériel apicole de M. Henri Giroud, à Lovatens, soit 16 colonies, 14 ruches vides, dont 4 en chalets, maturateur, extracteur, bidons, etc. Eventuellement la propriété, soit maison d'habitation et terrain attenant seraient à vendre. Occasion pour apiculteur, cordonnier, sellier, pierriste ou pensionné.

S'adresser à M. Ogay, poste, Lovatens, téléphone 9 91 95.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHRENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 72.50, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B., fr. 120.—.

LAVANDINS

à fr. 0.75 le pied, très mellifères, sont expédiés par Jules Fischer, apiculteur, 17, Chemin Palin, Pully.

OCCASIONS

Boîtes à miel en fer-blanc, avec inscription « Miel du pays », cont. 2 kg, légèrement défraîchies, les 10 pièces fr. 6.—.

Bidons à miel de 10 kg., avec cercle de renfort, légèrement défraîchis, la pièce fr. 3.10. **Un maturateur-clarificateur** 50 kg., à l'état de neuf, fr. 58.—. **Un extracteur « Radial »** avec quatre paniers pour l'extraction des cadres de corps, en excellent état, au lieu de fr. 379.—, 330.—.

« La ruche gratte-ciel à plusieurs reines », par le Pere M. Dugat, une méthode nouvelle extrêmement attrayante. Envoi franco contre versement de fr. 3.10, au compte ch. postaux II 8526.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE **J.-P. CUÉNOD**

ORBE - TÉL. 7 22 27

LA PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE PORTE ET RAPPORTE BEAUCOUP

A vendre **ruches complètes**, neuves, habitées, D.-B., livrables en avril, après inspection de l'inspecteur régional, prises sur place ou frais de transport en plus. Prix : fr. 180.— comptant.

Schumacher, St-Sulpice (Vaud).

A vendre à partir d'avril

30 ruches D.-B.

complètes, à prendre sur place.

G. Dony-Dory, instituteur retraité, Bretigny s. Morrens (Vaud), tél. 4 62 62.

Candi mellifère Baillod

Nourrissement stimulant par excellence pour le printemps. Apiculteurs, vos abeilles ont-elles suffisamment de nourriture ? Pourront-elles subvenir à leur existence ? Assurez-vous-en et donnez du candi mellifère. Aucun changement dans la qualité. Toujours le délice des abeilles. Prix par kg. fr. 2.60, contre coupons sucre correspondant. Blocs ronds 9 cm. et plaques de 28×10×2. Envoi contre remboursement. Th. Baillod, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

deux ruches

dans rucher. Bon état. S'adresser le matin : Cellérier, Pressy-Vandœuvres (Genève), téléphone 8 08 06.

A vendre, pour cause de santé

10 ruches D.-B. peuplées

S'adr. à Edgar Morel, Crémines (J. b.).

A VENDRE

un rucher-pavillon

neuf, forte construction démontable, couverture tuile, bonne peinture, 5×3 m., construit pour 30 ruches, habitables 22, habitées 18, ruches Dadant transformées système «Triumph» colonies avec jeunes reines 1946, hausses bâties, avec accessoires, socle en béton. Chez Robert Schmutz, apiculteur, Villaraboud près Romont (Frib.).

Connaissez-vous nos feuilles gaufrées ?

Faites un essai avec notre cire gaufrée garantie pure d'abeilles, selon désir du laminoir ou de la presse.
Gaufrage à façon de cire épurée et de vieux rayons.



FONDÉE EN 1894
TEL. 91 15 15

Ernst & Co. Kusunacht
ZURICH

AUX APICULTEURS, BAISSÉ DE PRIX



Nous envoyons à choix très bonnes montres de poche et montres-bracelet dames et messieurs, 15 à 16 rubis, fr. 29.—, 45.—, à 550.—. Etanches, antichocs, 15 à 17 rubis, fr. 47.—, 64.—, à 200.—. Superbes chronographes 17 rubis, fr. 89.—, 98.—, à 650.—. Montres poche extra, pour forts travaux, fr. 19.—, 29.—, 45.—, etc.

Tout est garanti de un à quatre ans.

Horlogerie de précision **TH.-CÉLEST. BEUCHAT, Delémont** (J. b.)

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER frères, constructeurs,

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER** (Ntel) Prix-courant franco

59^{me} année de fabrication des rayons gaufrés Herzog

En 1888 furent mis, pour la première fois sur le marché, les rayons de cire gaufrée Herzog.

Les commencements furent difficiles. Petit à petit la situation s'améliora de mieux en mieux. Les abeilles s'aperçurent que les rayons Herzog se composaient de cire pure d'abeilles, non falsifiée et elles se trouvèrent à l'aise pour bâtir sur ces rayons. Elles désirent, ce printemps aussi, recevoir à nouveau de ces rayons, auxquels elles sont habituées et qui leur conviennent. Faites ce plaisir à ces gracieux insectes et meublez leurs ruches avec des rayons Herzog. Vous constaterez comment elles les construiront vite et bien. Le plaisir des abeilles sera aussi le vôtre.

Prix pour les rayons gaufrés Herzog :

Mesures moyennes, empaquetés dans des cartons de 1 kg., 11 feuilles au kg., ruches suisses :

Depuis 1 kg. fr. **9.-** Depuis 4 kg. fr. **8.90** Depuis 10 kg. fr. **8.70**

Augmentation : Cire mince pour hausse fr. **0.50** par kg.
Cire garnie de fil métallique fl. **0.50** par kg.

M. HERZOG FABRIQUE DE CIRE GAUFRÉE
SURSEE TÉLÉPHONE 5 70 38

Etablissement d'Apiculture

J. et Ed. Bassin, Marchissy
(Vd) TÉL. 9 87 38

**Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales,
ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs,
ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel**
Travail soigné Prix-courant franco

Dépôts : M. Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, Chambésy — M. Jaunin, apiculteur, Brent